

## Parcours d'accès au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant pour les titulaires du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (ancien référentiel 2006)

Blocs de compétences	Compétences	Parcours de formation		Modalités d'évaluation du bloc de compétences
		Modules de formation	Période en milieu professionnel	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<p>1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>	<p><b>Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> Module allégé : 84 h</p> <p><b>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque</b> Module allégé : 14 h</p>	<p><b>Durée allégée : 1 ou 2 périodes en milieu professionnel pour un total de 7 semaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Permettant d'explorer les missions 1, 2 et 3 :</li> </ul> <p>Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie</p> <p>Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences</p> <p>Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel</p>	<p><b>Etude de situation</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b></p>
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<p>3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <p>4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p><b>Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> Module allégé : 28 h</p> <p><b>Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> Module allégé : 70 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Portant spécifiquement sur les blocs 1, 2 et 5 :</li> </ul> <p>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p>Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p>	<p><b>Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b></p>
				<b>Pas d'évaluation</b>